



© HANON

Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



Le projet du nouveau
groupe scolaire de
Saint-Cast Le Guildo



www.saintcastleguildo.com

N°
36

octobre 2011

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 st-CAST-LE GUILDO
TÉL. : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08

mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9 h-12 h et de 14 h-16 h
du mardi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h.

SOMMAIRE

Infos municipales	p 2
Programme travaux	p 2
Projet groupe scolaire	p 3
Élimination des déchets	p 5
État civil	p 6
Permis de construire	p 6
Environnement : Littoral et Météo	p 7
Festival un air de Jazz	p 9
Les infos communauté de communes	p 10
Infos Office tourisme	p 11
Actualité associations	p 12
Infos pratiques et Repas de Noël	p 15
Aménagement Colombarium	p 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
M^{me} Catherine FOUCAULT-COULIBALY,
M^{me} Marie-Noëlle BRIENT,
M^{me} Agnès DURAND,
M^{me} Annie LEBLANC

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
E-Mail : liletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17

Photo de couverture :
Visuels 3D fournis par le cabinet
Fauquert Architecte
Dépôt légal imprimerie 2005



Informations Municipales

RETOUR SUR L'ARTICLE RELATIF A LA RUE DU PORT Publié dans les Echos n°35 du mois de septembre

Le scénario imaginé dans l'article du dernier bulletin se révèle impossible à mettre en œuvre, les entreprises spécialisées consultées ayant indiqué que le risque était trop grand, les équipements n'ayant pas la résistance suffisante pour supporter de forts éboulements.

Dans ces conditions, la situation reste à l'identique et l'accès en voiture demeure impossible dans cette rue. Les réunions de travail entre les différents partenaires restant programmées pour décider la solution définitive.

À suivre donc...

Jean FERNANDEZ - Maire



LES TRAVAUX SUR SAINT-CAST LE GUILDO

PROGRAMME DES TRAVAUX

MOIS D'OCTOBRE

- Entretien du réseau d'eaux pluviales sur la commune
- Remise en double sens du Bd Duponchel partie après Corsaire Hélène
- Scellements des bordures Pointe du Bay (travaux effectués)
- Continuité chemin de la Ville Eon
- Nettoyage du Bois Bras
- et remise en état du pluvial du Bois Bras.
- Nettoyage et restauration de la Fontaine, rue de la Noë
- Enlèvement des peupliers de la Vallée du Val Saint Rieul
- Route de la Pointe du Loup: pose d'un grillage pour sécurisation du réseau d'eaux usées.
- Réalisation des réseaux d'eaux usées et pluviales à l'aval du lot. de Bel Air.
- Reprise des branchements plomb rue de bignons. (Entreprise extérieure)
- Aménagement de la placette de retournement allée des Roseraies (Entreprise extérieure)
- Rue des Carouges: pose d'un grillage.

URGENT : L'EHPAD "L'EMERAUDE" RECHERCHE 1 INFIRMIÈRE

Prendre contact avec Madame MORVAN Marylise -Directrice de l'EHPAD au
02.96.41.93.37 du lundi au vendredi ou par mail : emeraude.fl.saintcast@wanadoo.fr



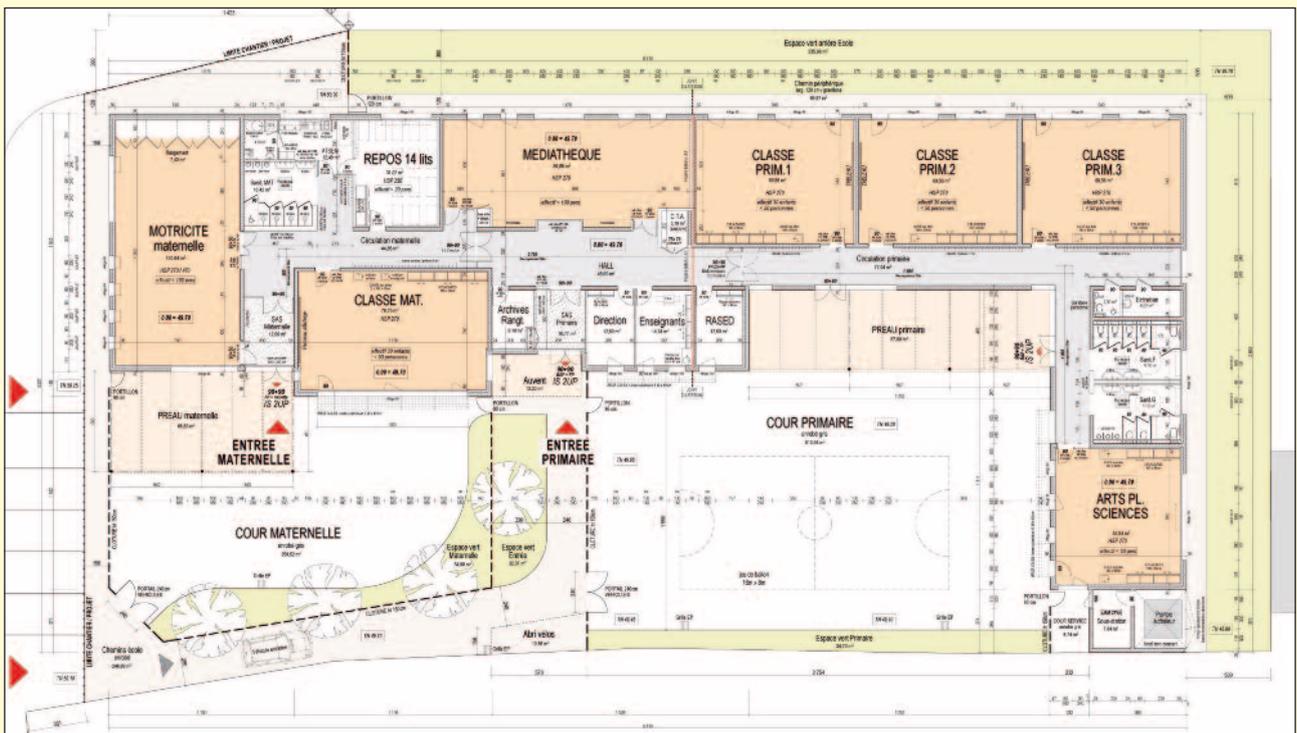
Informations Municipales

Projet du nouveau GROUPE SCOLAIRE

Le projet d'école a franchi une étape importante avec la discussion en Conseil Municipal du 27 septembre de l'Avant Projet définitif.

Rappelons que cette structure sera construite derrière la Mairie, le terrain initial s'étant révélé tout à fait inapproprié (notamment pour des questions de topographie). L'ouverture de l'école est envisagée pour la rentrée 2013. (cf : illustration ci-jointe et page de couverture).

Jean François GIRARD - Adjoint au Maire





Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2011)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

CONSEIL MUNICIPAL du 16 septembre 2011

AUTORISATION SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE LA SCI L'HIPPOCAMPE, MONSIEUR BERNARD MOLLET ET MADAME SIMONE MOLLET ET LA COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO ET D'UN ACTE NOTARIE CREANT UNE SERVITUDE CIVILE DANS LE CADRE DUDIT PROTOCOLE

Le Maire rappelle que la Ville de Saint-Cast le Guildo travaille sur trois projets indépendants pour disposer d'un complexe touristique dans la zone du Boulevard de la Mer, rue de la Bataille, autour de la salle communale multifonctions actuelle (dite salle d'Armor) et de la piscine.

Descriptif :

- une résidence de tourisme (réalisation Pierre et Vacances)
- la salle d'Armor existante réhabilitée (dont un restaurant)
- une salle de congrès

Un recours en annulation à l'encontre de l'arrêté de permis de construire délivré le 15 septembre 2010 pour la réalisation de la résidence de tourisme a été déposé.

Différentes étapes judiciaires se sont ajoutées depuis (appel, lecture en Conseil d'Etat, etc).

Dans ces conditions, la Commune de Saint Cast Le Guildo, Pierre & Vacances Center Parcs et les requérants se sont rapprochés pour trouver une solution transactionnelle globale et définitive et arrêter les termes du présent protocole incluant la constitution d'une servitude civile notariée.

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les éléments du protocole et ses annexes (convention de servitude notariée et plan de géomètre délimitant les servitudes).

Le Maire précise que les concessions réciproques consenties sont les suivantes :

- Les requérants doivent renoncer à leurs actions contentieuses et se désister auprès du Tribunal Administratif de Rennes et auprès de la Cour Administrative d'Appel de Nantes, afin de permettre à la Commune de poursuivre son projet de résidence de tourisme et plus largement de faciliter l'aménagement du secteur touristique d'Armor

- La Commune, en contrepartie, accepte de grever sa parcelle AL 302, d'une servitude civile notariée *non altius tollendi*⁽¹⁾ et *non aedificandi*⁽²⁾, afin que la SCI L'HIPPOCAMPE représentée par Monsieur TIBERGHIEU conserve une « trouée visuelle » partielle côté mer. Cette servitude consentie par la Commune n'empêche pas les travaux d'extension de la Salle d'Armor.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE

Par 22 voix POUR

Par 1 ABSTENTION (M. MENARD)

Par 4 voix CONTRE (Mme ALLORY + pouvoir M. DUS-FOUR, M. MONTFORT + pouvoir M. COJEAN)

- AUTORISE le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel ainsi que l'acte notarié créant une servitude civile dans le cadre dudit protocole.

AUTORISATION SIGNATURE DE L'AVENANT N° 2 POUR PROROGER LA PROMESSE DE VENTE DE TERRAINS A PIERRE ET VACANCES CENTER PARKS (SNC SAINT-CAST LE GUILDO LOISIRS)

Vu la demande formulée par la SNC précitée en vue :

1. de proroger le délai de réalisation de la promesse unilatérale de vente au 31 décembre 2012,
2. de fixer le délai de réalisation de l'ensemble des conditions suspensives stipulées aux termes de ladite promesse de vente, au 31 décembre 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE A L'UNANIMITÉ

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 2 à la promesse de vente de terrains à la « SNC SAINT-CAST LE GUILDO LOISIRS »

Les frais notariés de cet avenant seront supportés par la « SNC SAINT-CAST LE GUILDO LOISIRS »

(1) Hauteur limitée

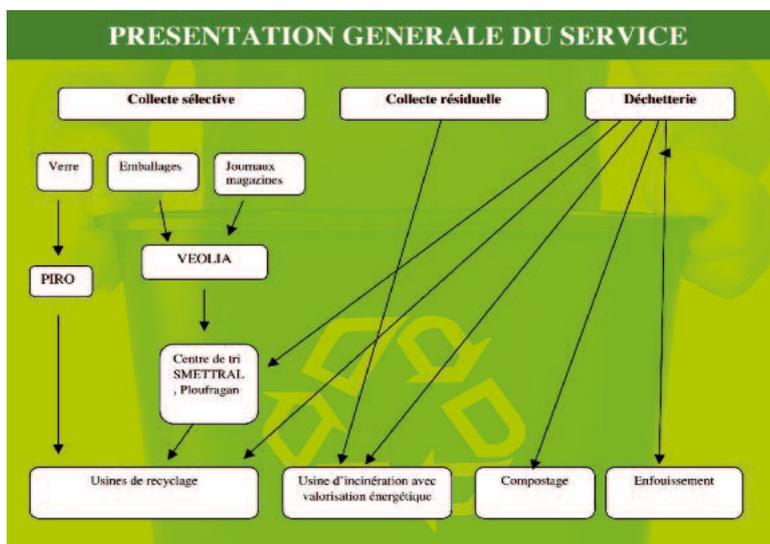
(2) construction interdite



ENVIRONNEMENT :

ÉLIMINATION DES DÉCHETS :

Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité de ce service public



Le traitement d'une partie des ordures ménagères est confié au SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) du Penthièvre Mené qui gère l'usine d'incinération de Planguenoual.

La Communauté de Communes adhère en outre au SMETTRAL (Syndicat Mixte d'Études, de Tri et de traitement de la zone centrale des Côtes d'Armor).

ORGANISATION DU SERVICE :

- 8 agents (chauffeurs – ripeurs) composent le service ordures ménagères intervenant sur tout le territoire avec 3 camions bennes.
- 40 points recyclage sont répartis en fonction de la

population soit 1 point pour 280 habitants.

- La déchetterie située à MATIGNON dessert l'ensemble du territoire et accueille les encombrants, les incinérables, les ferrailles, les gravats, les cartons, les déchets ménagers spéciaux, les déchets verts, les déchets d'équipements électriques et électroniques, le bois, le mobilier de jardin en plastique.
- L'installation de stockage des déchets inertes (classe 3) à Saint-Samson à HENANBIHEN, destinée à recevoir les gravats de la déchetterie de MATIGNON.
- Des caissons pour la collecte des grands cartons sont installés sur les communes de Saint-Cast, 2 à Fréhel, Hénanbihen, Plé-

venon et Saint-Pôtan. Une fois collectés sur site par nos agents, les cartons sont acheminés à la déchetterie, transférés dans les bennes de 30 m³ afin d'y être compactés puis envoyés au Centre de Tri à Ploufragan.

PROPORTION DE MATIÈRE RÉCEPTIONNÉE ET RECYCLÉE

ANNÉE 2010

Catégorie 1: Cartons de la déchetterie et des caissons, cartonnettes, aluminium, acier, briques, plastiques, corps creux de l'aire grillagée de la déchetterie: près de 80 %.

Catégorie 2: journaux magazines, papiers recyclables (qualité moindre): 115 %

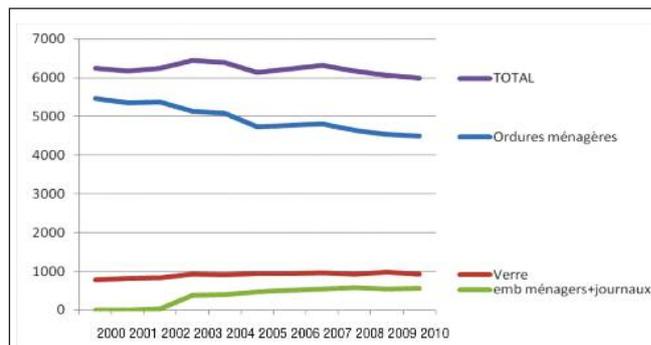
Catégorie 3: verre: 100 %
Le taux de recyclage correspond au rapport: quantité de

déchets recyclables collectés/tonnage total collecté. Pour les déchets issus de la collecte sélective, 729 tonnes ont été produites (après passage sur chaîne au centre de tri) et vendus, soit une moyenne de 65 kg/habitant/an. Ce chiffre ne comprend pas la collecte de verre, qui peut s'exprimer ainsi: 82 kg/habitant/an. Il convient de rappeler que tous les déchets collectés dans les points tri ne sont pas recyclés. Une proportion variable (5.57 % de la totalité collectée) reste mal triée et part à l'incinération. Ainsi, il est absolument nécessaire de continuer la sensibilisation et l'information sur le tri.

Synthèse d'après le dossier de M. LÉBOUC (Communauté de Communes)

Jean François GIRARD
Adjoint au Maire

ÉVOLUTION DES COLLECTES DE 2000 A 2010 ▼





PERMIS de CONSTRUIRE

- **PC 10C0131 accordé le 25/08/2011 à la SCI LOCASTI**, 25 bis, bd Duponchel, pour démolition d'1 garage existant et constr. d'une hab. à la place
- **PC 11C0049 accordé le 19/08/2011 à M. et M^{me} CEYSSON-COLLIN Patrick**, rue du Hameau, pour la constr. d'une mais. indiv.
- **PC 11C0054 accordé le 29/08/2011 à M. PLUMAS et M^{me} BEDOUET**, 39, rue des Nouettes, pour l'ext. d'une mais. et constr. d'un garage
- **PC 11C0061 accordé le 29/08/2011 à M. et M^{me} DENOT Marcel**, bd de la Côte d'Emeraude, pour la constr. d'une mais. indiv.
- **PC 11C0062 accordé le 19/08/2011 à M. et M^{me} LOUBRY Nicolas**, 16, rue du Moulin Bily, pour l'ext. d'une mais. indiv.
- **PC 11C0080 accordé le 25/08/2011 à la SCI PARADISE**, rue du Paradis, pour l'ext. d'une mais. indiv.
- **PC 11C0085 accordé le 25/08/2011 à M. DUPRET Pierre-Yves**, 18, rue du Tertre es Pie, pour la réhabilitation et l'ext. d'une mais. indiv.
- **DP 11C0131 accordée le 22/08/2011 à M^{me} DAULNE Nicole**, 41 ter, rue des Nouettes, pour la constr. d'un abri de jardin
- **DP 11C0108 accordée le 31/08/2011 à M. BOURDAIS Laurent**, la Rochevin, pour une clôture
- **DP 11C0133 accordée le 30/08/2011 à M. DARVES-BORNOZ Vincent**, 6, rue de la Chapelle, pour la division d'un terrain
- **DP 11C0134 accordée le 29/08/2011 à M. et M^{me} TABURET Jean-Pierre**, 10, rue Frégate Laplace, pour la pose d'un châssis de toit
- **DP 11C0137 accordée le 01/09/2011 à M. LÉBOUCHER Christian**, 25 bis, rue de la Couverclaie, pour la pose de châssis de toit
- **DP 11C0138 accordée le 29/08/2011 à M. et M^{me} LESTIENNE Nicolas**, rue du Moulin d'Anne, pour pose de 2 châssis de toit et la rénovation d'un châssis de toit
- **DP 11C0139 accordée le 01/09/2011 à M^{me} CAHUZAC Jeann-Marie**, 66, rue Tourneuf, pour la réfection d'un mur en pierres
- **PC 08C0052-3 modificatif accordé le 01/09/2011 à M. MARCHAND Michel**, 29, rue du Sémaphore, pour création d'1 porche + 1 fenêtre S.O. étage, 1 sortie cheminée, modif. fenêtre S.E., + modif. portail et clôture
- **PC 10C0126-1 modificatif accordé le 01/09/2011 à M. PERRIN Dominique**, 25, rue de la Cour, pour l'ajout de 2 fenêtres de toit
- **PC 11C0055 accordé le 01/09/2011 à M. DESTREE Arnaud**, route de la Noë, pour la modification de façade et changement d'affectation
- **PC 11C0077 accordé le 05/09/2011 à la SCCV SOPPIM BRETAGNE**, 4, rue du Sémaphore, pour la réhabilitation et ext. de l'hôtel en appartements
- **DP 11C0136 accordée le 02/09/2011 à M. BRINGUIER Renaud**, 10, rue d'Armor, pour l'ext. du local tech. côté O., clôture et précision sur la profondeur de la piscine
- **DP 11C0140 accordée le 05/09/2011 à M. DUCLOS Gérard**, 22, bd de la Mer, Rés. Casino, pour pose d'1 véranda
- **DP 11C0035 accordée le 02/09/2011 à M^{me} DEMOUSSEUX de GIVRE**, 3, allée des Rochers, pour la constr. d'une serre entre le mur de clôture et la mais.
- **DP 11C0032 accordée le 01/09/2011 à M. GIRAULT Bernard**, 4, allée Source aux Chats, pour constr. d'1 garage
- **PC 11C0069 accordé le 15/09/2011 à M^{me} FINET Christine**, lot. Moulin d'Anne, pour constr. d'une mais. indiv.
- **PC 11C0081 accordé le 16/09/2011 à M. et M^{me} CLEMENT Bernard**, lot. du Moulin d'Anne, pour constr. d'1 mais. indiv.



ÉTAT CIVIL

Naissances et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

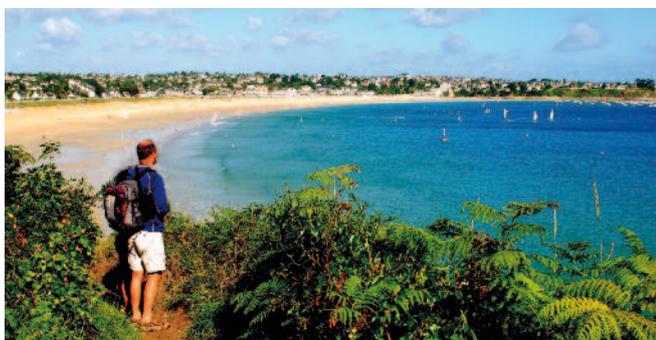
- **Le 7 septembre 2011 : Noé FERTRAY HUBERT**
30 Boulevard de Penthièvre

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 23 août 2011 : Agathe ALLAIN veuve COUPE**
98 ans – 2 rue des Eaux
- **Le 2 septembre 2011 : Gérard ALORY**
78 ans – 13 rue de la Croix aux Merles
- **Le 9 septembre 2011 : Joséphine CHANTOIZEL**
90 ans – EHPAD
- **Le 10 septembre 2011 : Jean DAGORNE**
85 ans – 16 rue des Vallets
- **Le 14 septembre 2011 : Jeanne BERTRAND**
86 ans – Allée des Perrières de Besnault



LE LITTORAL, QUELQUES DONNÉES CLÉS (suite)



© HAMON

VOLET 3 (SUITE) « ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES » (3^e PARTIE)

10) LES CAPACITÉS D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Les capacités d'accueil touristique des communes littorales sont très fortes avec plus de 7,7 millions de lits. Sur le littoral métropolitain, l'essentiel de l'accueil est assuré par les résidences secondaires dont le nombre a fortement augmenté. Les communes de bord de mer concentrent par ailleurs 30 % des campings et 17 % du parc hôtelier.

• **ANALYSE GÉNÉRALE:** Le En Métropole, une commune littorale dispose en moyenne de 8650 lits touristiques contre un peu plus de 500 pour l'ensemble du territoire. L'accueil marchand (hôtels et campings classés) offre 2 millions de lits en 2008 (90 % campings).

• **ÉVOLUTION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL TOURISTIQUE SUR LE LITTORAL MÉTROPOLITAIN:** Le nombre de résidences secondaires a fortement augmenté sur le littoral métropolitain. Depuis 1982, sa croissance relative est supérieure à celle de la population résidente sur les 3 façades maritimes. (ex + 50 % en Manche-mer du Nord).
Sources www.insee.fr

11) LA POPULATION ACTIVE ET LE TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage est plus élevé sur le littoral que la moyenne nationale, le littoral ultramarin étant particulièrement concerné. Il a nettement diminué entre 1999 et 2006 pour atteindre 17 %. Les évolutions croisées de la population active et du nombre de chômeurs diffèrent suivant les façades En Manche-Mer du Nord et dans les Antilles, la popula-

tion active a peu augmenté contrairement aux évolutions constatées en Méditerranée et en Aquitaine et dans les Pays de la Loire.

• **ANALYSE GÉNÉRALE:** Le taux de chômage est plus élevé sur le Littoral que la moyenne nationale. En 2006, 17 % de la population active du littoral est concernée contre 11 % en général. Il atteint presque 30 % sur le littoral ultramarin.

Sources www.insee.fr

VOLET 4 « AGRICULTURE, PÊCHE ET AQUACULTURE » (4^e PARTIE)

12) LA SURFACE AGRICOLE UTILE

Les terres agricoles utilisées ont fortement diminué dans les communes littorales métropolitaines et d'outre-mer. La perte de surface agricole utile (S A U) depuis les années 70 est nettement plus forte que la moyenne française. Ce constat est vérifié sur les trois façades maritimes de métropole et dans les départements ultramarins insulaires.

ANALYSE GÉNÉRALE: L'agriculture est la principale occupation des terres des communes littorales métropolitaines.

Entre 1988 et 2000, la dis-

parition des terres agricoles a été plus importante dans les départements d'outre-mer que sur le littoral métropolitain.

Sources:

<http://agreste.agriculture.gouv.fr>

13) LA CONCHYLICULTURE

Une part importante de la production conchylicole se concentre du Cotentin au bassin d'Arcachon. La production annuelle est d'environ 200 000 tonnes et le secteur emploie 10 000 équivalents temps-plein (ETP). Les surfaces dévolues à la conchyliculture régressent légèrement alors que le nombre de concessionnaires a nettement diminué ces dernières années.

ANALYSE GÉNÉRALE: La conchyliculture comprend principalement la mytiliculture (élevage des moules) et l'ostréiculture (élevage des huîtres). Les autres productions – palourdes et coques – sont plus restreintes. Elle se place au 2^e rang européen avec environ 200 000 tonnes produites annuellement et un chiffre d'affaires de près de 400 millions d'euros en 2006. Elle emploie 21 000 personnes soit un peu plus de 10 000 ETP (recensement conchylicole de 2002).

Sources:

<http://agreste.agriculture.gouv.fr>



© Phovoir

14) LES CAPTURES ET VENTES DE LA PÊCHE MARITIME MÉTROPOLITAINE

Les quantités capturées par les navires de pêche métropolitains diminuent depuis une trentaine d'années. L'essentiel est capturé en Atlantique du nord-est et dans les mers tropicales. Deux tiers des ventes correspondent à de la pêche fraîche dont une part importante est vendue en halles à marée. La pisciculture marine et continentale représente des quantités nettement inférieures à celles de la pêche.

La production mondiale de poissons mollusques et crustacés était de 150 millions de tonnes en 2006,

(pêche : 63 % ; l'aquaculture : 37 %). Les 3/4 sont directement destinés à l'alimentation humaine.

LES TYPES DE PRODUITS DE LA MER VENDUS : La pêche fraîche représente les 2/3 des quantités vendues en 2008. Près de 80 % sont vendus dans les halles à marée de métropole, le reste à l'étranger ou via d'autres filières. Le tiers restant est constitué de pêche congelée et/ou transformée à bord des bateaux.

Sources : <http://franceagrime.fr>

VOLET 5 « QUALITÉ DE L'EAU » (5^e PARTIE)

15) L'ÉVOLUTION DES FLUX DE POLLUANTS A LA MER : LE CAS DE L'AZOTE ET DU PHOSPHORE

L'essentiel de la pollution marine provient de la terre via les fleuves. Les flux de nitrate à la mer sont estimés à 600 000 tonnes en 2008. On ne note pas de tendance

d'évolution significative de ces flux depuis plusieurs années quelle que soit la façade maritime prise en compte. Les flux de phosphore sont moins importants, environ 20 000 tonnes en 2008. Ils ont assez nettement baissé du fait de l'amélioration des traitements des stations d'épuration.

Les flux d'azote liés aux activités agricoles et à leurs surplus azotés, engrais organiques et minéraux. Depuis 2000, on note une tendance à la baisse

16) L'ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE EN MER

La qualité des eaux de baignade s'est nettement améliorée depuis le début des années 90. La part des points non conforme est inférieure à 5 % depuis plusieurs années. Ce constat est vérifié sur toutes façades maritimes métropolitaines et en outre-mer où le taux

de non-conformité est tout de même un peu plus élevé. Le contrôle de la qualité des eaux de baignade est mis en œuvre par les services du ministère de la Santé. Il porte sur les zones accessibles au public où la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et qui n'ont pas fait l'objet d'un arrêté d'interdiction.

Quatre niveaux sont définis en fonction de paramètres microbiologiques et physico-chimiques :

- A : eau de bonne qualité
- B : eau de qualité moyenne
- C : eau pouvant être momentanément polluée
- D : eau de mauvaise qualité, les zones classées dans cette catégorie sur une année sont interdites à la baignade l'année suivante.

Ne sont pris en compte que les points de contrôle en mer. Sont exclus les rivières, les étangs et les lacs.

Sources : baignades.santé.gouv.fr
À SUIVRE

ENSOLEILLEMENT ET PRÉCIPITATIONS...

Le printemps 2011 a été exceptionnel par ses faibles précipitations : la quantité d'eau recueillie sur la France représente environ 46 % du cumul moyen de référence 1971-2000. Ce printemps est le plus des cinquante dernières années, devant les printemps 1976 (54 %) et 1997 (60 %).

DES DÉFICITS NUANCÉS
Quelques nuances régionales apparaissent toutefois : les déficits ont été généralement plus marqués

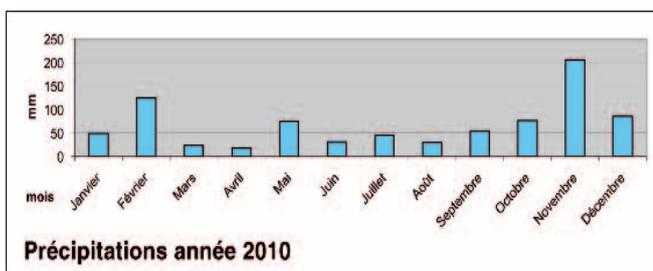
sur le nord et l'ouest du pays. Ces faibles pluies associées aux températures élevées ont entraîné un assèche-

ment extrêmement précoce des sols superficiels sur la quasi totalité du pays. A l'exception des régions méditerranéennes, les sols

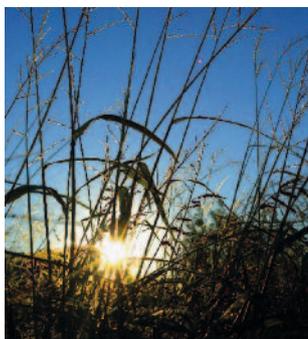
connaissent sur l'ensemble du pays un niveau de sécheresse jamais atteint à la fin du printemps au cours des cinquante dernières années.



ENVIRONNEMENT - MÉTÉO



L'ensoleillement du printemps a été remarquable notamment dans la moitié nord du pays. Les durées d'ensoleillement y ont été une fois et demie supérieures à la moyenne de



© PhotoVox

référence 1991-2000 et constituent pour de nombreuses villes des records sur la période 1991 à nos jours. Dans la moitié sud aussi, l'ensoleillement a été excédentaire sans toutefois battre les records mensuels.



© Hamon

ETAT DE LA SÉCHERESSE

Le mois de juillet 2011 marqué par la prédominance d'un temps perturbé, frais et pluvieux, a permis une nette amélioration sur le front de la sécheresse, notamment pour l'état hydrique des sols superficiels.

Au mois d'août, l'humidité des sols a été proche des valeurs normales de la saison à l'échelle de la France même si quelques régions comme la pointe de la Bretagne ont connu encore des déficits marqués.

Toutefois, ces précipitations ont été beaucoup trop tardives pour contribuer significativement à la recharge des aquifères.

Extraits issus du site : climat.meteofrance.com



Événements

MONTÉE EN PUISSANCE DU FESTIVAL "UN AIR DE JAZZ"

L'enthousiasme était là, et bien là !



Swingtime



Swing Ladies



TO'quartet

Les Musicanthropes

La Fanfarefelue

Fans de swing

2011 BAT TOUS LES RECORDS !

Chapiteau comble pour Swingtime avec Claude Tissendier et sa formation; « guichet fermé » pour les Swing Ladies. Avec, en plus, Les Musicanthropes, les Fans de Swing, Sax machine, To'quartet et la Fanfarefelue, cette 3^e édition du Festival « un air de jazz » a fait swinguer plus de 3000 amoureux de jazz du 1 au 8 août 2011 à Saint-Cast le Guildo.

IMPRESSIONS :

Public emballé, quelques commentaires au hasard à la sortie des 2 concerts: « le festival est passé au niveau supérieur en terme

de qualité », « à savourer sans modération », « ce qui est bien, c'est qu'il y en a pour tous les goûts », « j'ai adoré la fanfare de rues », « Claude Tissendier: le top! » « surtout, n'arrêtez pas! on attend l'année prochaine! » etc...

UN ÉVÈNEMENT INCONTURNABLE EN 2012

Quel encouragement pour l'équipe du Comité des Fêtes qui a déjà commencé à « plancher » dès la fin du festival pour faire du prochain programme l'évènement incontournable de l'été 2012!

L'équipe du Comité des Fêtes



Communiqué mensuel : OCTOBRE 2011



Communauté de Communes
Pays de **Matignon**

NOUVEAU! LA NEWSLETTER DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vous souhaitez être informé des actualités de la Communauté de Communes?

Vous pouvez dorénavant recevoir la lettre d'information mensuelle de la collectivité par courriel. Il suffit de vous inscrire sur notre site Internet: ccpaysdematignon.fr rubrique « s'inscrire à la newsletter ». Un canal d'information supplémentaire & complémentaire!

Les supports de communication traditionnels restent très importants pour la population qui n'est pas toujours équipée de l'outil internet. Le magazine communautaire « Sillon d'Émeraude » distribué deux fois/an (janvier & juin) dans toutes les boîtes aux lettres du territoire reste, avec les journaux communaux & la presse locale, le principal vecteur d'information.

L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES!

Particuliers: Vous recherchez un artisan près de chez vous? Rendez-vous



sur le site Internet de la Communauté de Communes rubrique « économie » - « annuaire des entreprises ».

En lien avec le site artisans.fr de la Chambre de métiers. Il vous suffit d'entrer le nom du corps de métier que vous recherchez puis de sélectionner « Pays de Matignon » dans l'onglet « Préciser le lieu ».

Professionnels: Afin d'accroître la notoriété des entreprises, la Communauté de Communes va mettre en ligne un annuaire des entreprises & artisans du territoire. Chaque entreprise pourra créer sa « fiche entreprise » contenant description, contact & visuel.

Elles seront classées par secteur d'activité afin que l'internaute s'y retrouve aisément. Nous vous proposons de remplir votre fiche en ligne :

(www.ccpaysdematignon.fr rubrique « annuaire des entreprises ») afin de bénéficier gratuitement de cette visibilité.

PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL

Des terrains avec des prestations de qualité pour les entrepreneurs souhaitant se développer sur le territoire sont à vendre sur le Parc d'Activités Intercommunal du Chemin vert à Matignon. 12 € le m².

Renseignements auprès de la Communauté de Communes: 02 96 41 15 11.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Un technicien rivière vient d'être recruté à la Communauté de Communes afin de mener à bien un inventaire des zones humides (dans le cadre du plan algues vertes), des cours d'eau et du réseau hydrographique du territoire pour définir l'état des cours

d'eau, l'état des berges, la continuité écologique, etc. Cet état des lieux a pour objectif d'établir un programme de travaux d'entretien & de réhabilitation de nos cours d'eau - ainsi qu'une amélioration de la qualité de l'eau par la reconquête de zones humides.

CRÉATION DE NOUVELLES HAIES BOCAGÈRES

100 % subventionné, 100 % bon pour l'environnement Ce programme permet à tous les propriétaires fonciers de financer la création de nouvelles haies ou de rajeunir des haies existantes, des talus plantés ou des bosquets.

Renseignements auprès de la Communauté de Communes afin de connaître les critères d'accessibilité de ce programme. Contact: Alexandra LECONTE au 02 96 41 15 11.



© Com. Com. du Pays de Matignon



Les INFOS de l'Office de tourisme : www.saintcastleguildo.com

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE : les tendances à la mi-septembre

Après un bon démarrage de saison offrant des perspectives encourageantes pour la suite, nous attendons une excellente fréquentation de la station cet été. Tous les ingrédients étaient réunis : le soleil, le week-end de Pâques en adéquation avec les vacances scolaires, le contexte international qui pénalisait les pays du Maghreb.



© Franck MAMON

La météo médiocre du mois de juillet (humide et fraîche) n'a pas permis d'avoir la fréquentation espérée lors de l'avant-saison. Les vacanciers de dernière minute ne sont pas venus. Cette clientèle, extrêmement volatile s'est dirigée vers des destinations où l'ensoleillement était assuré... bien que Saint-Cast le Guildo ait eu « la palme de l'ensoleillement cet été en Bretagne » ! (Source: Le Télégramme du 24 août 2011).

Il est également à noter qu'il n'y a pas eu d'effet immédiat « Tour de France » sur les réservations, mais on peut espérer qu'il y aura un effet sur le long terme au

vue de la couverture médiatique d'un tel événement !

Le mois d'août, traditionnellement très fréquenté, a permis aux hébergeurs de compenser partiellement le mois de juillet. On peut penser que ce sont les commerçants et les restaurateurs qui ont subi le plus significativement la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

Les pré-bilans de début septembre ne reflètent pas toujours la réalité de la saison touristique car le mois de septembre est encore un mois très fréquenté, et compte dans les résultats de la saison !

PALMARÈS DES CLIENTÈLES DE L'OFFICE DE TOURISME

Visiteurs Français (85 %)

1. Île de France (25 %)
2. Bretagne (20 %)
3. Pays de Loire (9 %)

Visiteurs étrangers (15 %)

1. Royaume Uni (net retour de cette clientèle)
2. Belgique
3. Allemagne
4. Pays-Bas/Espagne (quasi ex aequo, la clientèle espagnole est de plus en plus importante)
5. Italie

VACANCES DE LA TOUSSAINT, ON VOUS A SÉLECTIONNÉ QUELQUES IDÉES :

* **Spectacle Place
aux Mômes – Merc
26 octobre à 16h30
salle Abbé Lebreton**

« Tangram » de la Cie Toc de Retruc

Le TANGRAM, est un casse-tête d'origine chinoise, dont l'objectif est de reproduire une figure proposée avec les sept pièces du jeu. Il s'agit donc d'un jeu qui développe énormément la

créativité. La base de ce spectacle utilise le concept du jeu : nous jouons à jouer avec tous les éléments qu'on trouve sur scène : le jeu scénique se mêle donc avec le jeu musical et forme une mosaïque de scènes où la plastique, le rythme, la musique et l'interprétation nous transportent dans un monde de fantaisie. Cela se traduit en un spectacle d'une grande force et d'une beauté sonore et visuelle qui ne laisseront pas indifférent le jeune public auquel il est spécialement destiné.

Nombre de places limitées, inscription gratuite à l'Office de Tourisme

Sorties Grande Marée : enfilez vos bottes pour partir à la découverte des bouquets et des parcs à huîtres lors d'une sortie « Grande marée » proposée par l'Office de Tourisme.

Mercredi 26 octobre, rendez-vous à 12h30 Plage des 4 Vaux,
Vendredi 28 octobre, rendez-vous à 14h 15 Plage des 4 Vaux, ----->



Les INFOS de l'Office de tourisme : www.saintcastleguildo.com



© Office de Tourisme de Saint-Cast

Sortie « Grande marée » proposée par l'Office de Tourisme le mercredi 26 octobre, rendez-vous à 12h30 Plage des 4 Vaux

5 €/pers; gratuit pour les enfants de moins de 10 ans
Prévoir des bottes et vête-

ments chauds.

• **Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme.**

ACCÈS INTERNET À L'OFFICE DE TOURISME

Depuis quelques mois nous disposons d'un hotspot Wi-Fi disponible 24h/24 afin de faciliter l'accès à Internet des visiteurs qui ont leur propre ordinateur portable et d'être conforme à la législation (traçabilité des sites consultés).

Pour consulter Internet il suffit donc d'acheter à l'accueil un ticket de 15 min ou de 30 min ou bien d'une heure. Sur ce ticket vous seront indiqués un identi-

fiant et un mot de passe qui vous permettront de vous connecter à Internet.

Pendant les heures d'ouverture de l'Office de Tourisme, 3 ordinateurs sont à votre disposition.

Le Président
Jean-Pierre Valès



© Com. Com. du Pays de Matignon



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ESPACE-JEU ET ATELIERS D'ÉVEIL

Étant mis en place par les Relais Parents Assistantes Maternelles de la communauté de communes du Pays de Matignon et du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Plancoët Val d'Arguenon, les personnes peuvent venir à autant d'espaces jeux qu'elles le souhaitent sur toutes les communes. Renseignements auprès de Pauline BRAULT-NEHLIG, éducatrice de jeunes enfants, responsable du Relais Parents Assistantes Maternelles au 02 96 41 25 83, 02 96 89 40 39 (lignes directes) ou au : 06 64 34 64 05 ou à cias@cc-plancoetvaldarguenon.fr

JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTS MATERNELS-SAMEDI 19 NOVEMBRE

Cette journée a été créée pour promouvoir le métier. L'an passé, elle a été organisée, en partenariat avec le Relais Parents Assistants Maternels, par 7 assistantes maternelles des 2 territoires.

PROGRAMME DU MOIS D'OCTOBRE

Animations ouvertes au public des 2 territoires.

- Mardi 11 octobre – à 10h00 ou à 11h00-SUR INSCRIPTION - CRÉHEN – garderie péri-scolaire – atelier « L'œil et la main »
- Vendredi 14 octobre-à 10h00 ou à 11h00- SUR INSCRIPTION - FREHEL –

salle de la grande abbaye – atelier « L'œil et la main »

- Vendredi 21 octobre-9h30-11h30-SUR INSCRIPTION - MATIGNON- Maison de la Petite Enfance – semaine du goût

LA SEMAINE DU GOÛT

SUR INSCRIPTION - nombre de places limitées

À Matignon, dans le cadre de la semaine du goût, le VENDREDI 21 OCTOBRE, nous vous proposons des ateliers communs avec l'équipe et les enfants du multi-accueil. Cinq ateliers autour de la cuisine et des sens... seront proposés au sein de la Maison de la Petite Enfance.

La semaine du goût se fête

aussi à Plancoët !

Du lundi 10 au vendredi 22 octobre, vous pourrez déposer la fiche « concours de recettes pour les tout-petits » (à disposition lors des espace-jeux en septembre et octobre). La remise des prix des 5 meilleures recettes se fera le vendredi 4 novembre à 18h30.

AUTRES ATELIERS :

- Atelier « L'ŒIL ET LA MAIN » -SUR INSCRIPTION-nombre de places limité
- SPECTACLES de marionnettes-SUR INSCRIPTION-nombre de places limité
- Atelier de MOTRICITÉ
- Atelier BIBLIOTHÈQUE - SAINT CAST LE GUILDO



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

POMPIERS DE SAINT CAST - MATIGNON

Les accidents domestiques : tous concernés !



Les accidents de la vie courante sont les accidents survenant au domicile ou dans ses abords immédiats, sur les aires de sports ou de loisirs, à l'école, et tous ceux survenant à un autre moment de la vie privée, à l'exception des accidents de la route, des accidents du travail, des suicides et des agressions. Chaque année, en France, ils entraînent le décès d'environ 19 000 personnes, dont plus de la moitié d'enfants de 0 à 16 ans (soit la 3^e cause de mortalité derrière les cancers et les maladies cardiovasculaires). C'est en partant de ce postulat que les sapeurs-pompiers du CIS Côte d'Émeraude ont décidé d'organiser une action de sensibilisation à destination de la population, les samedi 22 et dimanche 23 octobre.

À l'aide d'ateliers pédagogiques (« La Maison de

Tous les Dangers » et « Une journée avec la famille Tourisk », deux outils créés par Groupama Loire Bretagne), il vous sera possible d'appréhender les risques inhérents aux pièces principales des habitations.

En complément, la société Eurofeu sera présente le samedi afin de former les personnes intéressées au risque d'incendie, la manipulation d'extincteurs, l'utilité des détecteurs de fumées... Par ailleurs, pensez à apporter vos extincteurs pour les faire vérifier (offert par la caisse locale Groupama du Pays de Matignon). Il sera également possible d'acheter extincteurs et détecteurs de fumées à des tarifs avantageux. Il est essentiel de prendre conscience de ces risques, pour éviter de dramatiques situations : vos sapeurs-pompiers comptent sur votre présence ! Tombola avec de nombreux lots à gagner (extincteurs, détecteurs de fumées...)

Pratique :

- au centre d'incendie et de secours Côte d'Émeraude (Matignon, route de Saint-Cast)
- samedi 22 et dimanche 23 octobre, de 10h à 12h et de 14h à 17h
- stand « Le Coin des Gourmands » (crêpes, boissons...)

Et profitez de ce moment pour visiter la caserne !
www.pompiermatignon.saintcast.fr

RANDO CASTINE

Spécial anciens

La Randonnée Castine pense à ses anciens et propose d'organiser un troisième groupe de « rando-promenade » sur le plat avec des circuits de 3 ou 4 kilomètres. Prévu le vendredi, les quelques participants que nous avons eus le 9 septembre préféreraient le mercredi. Le rendez-vous est fixé à 14 heures à l'Office du Tourisme. Toutes les personnes intéressées peuvent librement participer à ces marches, mais au-delà de 2 « essais », pour une question d'assurance l'adhésion au club sera demandée.

Cotisation annuelle : 30 € (licence FFRP + assurance).

Contact : André Lerondeau - Président Rando Castine : 02.96.41.68.63 (heures repas)

COLLECTE DE SANG

SALLE DES FÊTES DE MATIGNON - JEUDI 6 OCTOBRE 14 h 30 A 19h00

550 dons sont nécessaires chaque jour en Bretagne pour satisfaire les besoins de l'Établissement Français du Sang Bretagne, avec l'aide de l'Association pour le don de sang bénévole du canton de MATIGNON.

L'ADSB du Canton de MATIGNON, forme le vœu que les citoyens de notre pays, hélas trop nombreux, qui ne donnent pas encore, comprennent que donner son sang, dans le

cadre médicalement sécurisé de la transfusion sanguine, résulte d'un devoir d'humanité et de solidarité auquel chaque femme et chaque homme devraient souscrire pour que jamais le « précieux liquide source de vie » ne vienne à manquer pour celles et ceux qui en attendent espoir et guérison.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé peut être donneur, ne pas être à jeun, pour un 1^{er} don, un document d'identité vous sera demandé à l'accueil.

Charles Rud
Secrétaire Association
E.mail :
charles.rudi@orange.fr

ECLD

reprise des cours

Vous trouverez ci-après le programme des cours proposés :

- Encadrement : lundi 3 Oct. 14.00 Salle d'Avaugour
- Italien : mardi 6 Oct. 10.30 Salle Penthièvre
- Anglais : mardi 4 Oct. Premier cours - 13.30 - Dernier cours 16.30 Salle Penthièvre
- Espagnol : mercredi 5 Oct. Premier cours 10.30 Salle Penthièvre
- Informatique : lundi 10 Oct. Premier cours 9.00 Salle Penthièvre
- Arts Graphiques : mercredi 5 Oct. 14.00 Salle Bec Rond
- Art Floral : Premier cours :

----->



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

lundi 17 Oct. 14.00 et 20.30
Salle Penthièvre

- Second cours: lundi 5 Déc.
- Paroles d'un Soir: courant octobre -: Information par affichage avant la séance - Salle Penthièvre

Contact: ECLD
Annie EISENSCHMIDT
Tel: 02 96 81 07 42
dae4048@free.fr

TAI CHI TAOISTE



L'association de tai chi taoïste vous invite à découvrir une discipline pratiquée en Chine depuis des millénaires: le TAI CHI TAOISTE. La pratique consiste en l'apprentissage d'un enchaînement de déplacements favorisant la détente et la relaxation.

Ces mouvements axés sur l'alignement du corps, les étirements, rotations des hanches etc..., par leur répétition et leur perfectionnement, ont un effet bénéfique prouvé sur la santé, le bien être physique et mental et la gestion du stress.

Le tai chi taoïste s'adresse à tous sans esprit de compétition, se pratique dans une atmosphère détendue et ne nécessite aucune aptitude physique particulière.

Venez découvrir cette discipline:

- Matignon: Jeudi, 18h30-20h 33 rue Saint Pierre (41.20.90)
 - Matignon: Mercredi, 10h-12h, salle des fêtes (41.20.90)
 - Lamballe: Lundi 10h-12h, mardi 14h-16h, mercredi et samedi 16h-18h
- La reprise des cours débutants a eu lieu le lundi 5 septembre.

Pour tout renseignement:
02 96 30 89 54
ou sur notre site:
www.taoïste.fr

LES PETITS POINTS CASTINS EXPOSITION DU CLUB LES PETITS POINTS CASTINS

Le club de broderie Les Petits Points Castins et le Comité des Fêtes organisent sa 2^e exposition sur le thème de l'enfance les 30 et 31 octobre et le 1^{er} novembre de 10h à 18 h
Point compté, broderie traditionnelle, hardanguer, patchwork et cartonnage seront à découvrir
Nouveauté: un espace vente composé de 5 créatrices
Tombola prévue au profit du téléthon

Entrée gratuite - Salle Abbé Lebreton rue de Briec contact Françoise Deshayes: 02 96 41 78 64

Annie LEBLANC
Présidente



INFOS PRATIQUES

ENQUÊTE DE L'INSEE

« L'ÉTUDE DES RELATIONS FAMILIALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES »



L'Insee réalise, entre le 26 septembre et le 26 novembre 2011, une enquête sur « l'étude des relations familiales et intergénérationnelles ».

L'Insee interrogera, en France métropolitaine, de nouveau 7500 personnes ayant déjà répondu à un questionnaire en 2005 et/ou en 2008 afin de faire le point sur leur situation. Cette étude permettra de mieux comprendre comment et en fonction de quels événements les femmes et les hommes prennent telle ou telle décision dans le domaine de leur vie familiale, professionnel, et de voir comment ils sont aidés ou comment ils viennent en aide à leur entourage.

Plusieurs pays européens se sont concertés pour mener cette grande enquête internationale sur les questions de la famille. En effet, en l'espace de trente ans, la famille a connu des changements importants en Europe.

Dans notre commune, quelques personnes ayant déjà répondu à l'automne 2005 et/ou 2008 seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec elles. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Armelle KERROMES
Adjoint au Maire



INFOS PRATIQUES

BIENVENUE aux nouveaux arrivants dans la commune

Si vous venez de vous installer à Saint-Cast le Guildo ou si vous y résidez depuis quelques mois, la municipalité serait heureuse de vous rencontrer afin de vous souhaiter la bienvenue.

Ce moment privilégié sera l'occasion de se rencontrer et de recueillir vos attentes, vos remarques et suggestions. Une petite cérémonie d'accueil vous est donc proposée le samedi 5 novembre 2011 à 11 heures à la Mairie de St-Cast au cours de laquelle un pot de bienvenue vous sera offert.

Si vous êtes concernés, merci de vous faire connaître à la mairie de St-Cast afin que nous puissions vous envoyer le moment venu une invitation.

Armelle KERROMES - Adjoint au Maire

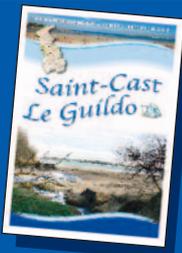
NOUVEAU : Permanence pour les gens de la mer

(personnes affiliées au régime de l'ENIM)

Madame RAULT Isabelle, Assistante sociale, assurera une permanence à la Mairie de Notre Dame du Guildo les 1er, 3ème, éventuellement le 5ème mardi du mois de 10 à 12 heures à compter du 4 octobre 2011.

Prendre Rendez-vous au 02.96.33.18.23.
Pour tous renseignements, s'adresser à

Marie Noelle BRIENT, Adjoint au Maire.



La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal de NOVEMBRE est MERCREDI 12 OCTOBRE 2011

mairie@saintcastleguildo.fr



Évènements

Le repas de fin d'année

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MAIRIE DE SAINT-CAST LE GUILDO

REPAS OU COLIS OFFERT PAR LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AUX PERSONNES AGEES DE 70 ANS ET PLUS.

**REPAS DE FIN D'ANNÉE
LE DIMANCHE
27 NOV. 2011
SALLE ABBÉ
LE BRETON***

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 8 NOVEMBRE 2011

(*)En raison de la capacité de la salle, le nombre de places sera restreint. Priorité sera donnée aux personnes répondant au critère d'âge par ordre de retour de leur inscription.

TÉLÉPHONE DE LA MAIRIE : 02.96.41.80.18.

M. : _____

Date de naissance : _____

M^{me} : _____

Date de naissance : _____

Nom de jeune fille (pour les femmes mariées ou veuves) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

- Au choix :
- REPAS
 - COLIS DE NOEL à retirer en Mairie
 - Mairie de SAINT-CAST
 - Mairie du GUILDO
 - COLIS DE NOEL porté à domicile
 - DON DU COLIS :
 - AU C.C.A.S de SAINT-CAST LE GUILDO
 - A UNE ASSOCIATION CARITATIVE DE VOTRE CHOIX

(À Préciser).....

.....
.....





Informations Municipales

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU COLOMBARIUM CIMETIERE DE SAINT-CAST



État actuel

La réalisation des travaux d'aménagement prévus initialement pour la Toussaint se voit retardée de quelques semaines, en raison de l'allongement des délais de livraison des matériaux.

Pour tout renseignement s'adresser en Mairie à Madame BRIENT, Adjointe au Maire, en collaboration avec Monsieur Franck DUCASTEL, Directeur des Services Techniques et Madame Michèle PIERRE, Responsable des Cimetières.

Marie-Noëlle BRIENT - Adjoint au Maire



Cave-urnes

Jardin du souvenir

Aire de recueillement avec table de cérémonie